

DEPARTEMENT
de
L'ISERE

**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
des EAUX et d'ASSAINISSEMENT
du GUIERS et de l'AINAN**

Siège : 27, avenue Pravaz - PONT DE BEAUVOISIN (Isère)

Extrait du Registre des Délibérations du Comité

Séance du quatre novembre deux mille dix-neuf

N° 2019.31

Président M. Louis MONIN-PICARD

Nombre de membres

En exercice 38

Présents 21

Votants 22

Contre 0

Abstention 0

Membres présents à la Séance : PEGOUD Henri, RABATEL Didier, HUBERT René, TRILLAT Bernard, CHABOUD Renée, GUIGNIER Frédéric, PILLAUD-TIRARD Jean-François, MONIN-PICARD Louis, THOMET Jean, REVEL Daniel, BAVUZ Michel, ARGOUD Yves, PERA Gérard, REGALLET Paul, PERSON Philippe, CAGNIN Georges, PERROUSE Bernard, BERTHOLLIER Christian, SOARES Sabrina, TOMPA Olivier, VITTOZ Philippe, GUIGUE Gilbert avec pouvoir à PERROUSE Bernard

Secrétaire de Séance : M. GONZALES Didier

Date d'affichage

04 DEC. 2019

OBJET :

ASSAINISSEMENT

**MODIFICATION ET
APPROBATION DU
PROJET DE ZONAGE
D'ASSAINISSEMENT
DE VEREL DE
MONTBEL AVANT
ENQUÊTE PUBLIQUE**

M. le Président rappelle à l'Assemblée la délibération en date du 17 décembre 2015 approuvant le projet de zonage d'assainissement du SIEGA, faisant suite à la révision du schéma directeur.

M. le Président expose à l'Assemblée la nécessité d'apporter des modifications au zonage d'assainissement de la commune de Vérel de Montbel pour une mise en cohérence avec le nouveau zonage du PLU. Il précise à l'Assemblée que cette mise à jour a été transmise pour avis à la commune par mail du 21 octobre 2019. Le zonage est alors présenté à l'Assemblée.

Par ailleurs, M. le Président expose à l'Assemblée que la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE), après examen au cas par cas, exonère le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Vérel de Montbel d'une évaluation environnementale, par décision du 12 janvier 2018 (Décision n°2017-ARA-DUPP-00586).

Enfin, M. le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir approuver les modifications apportées au projet, qui pourra ensuite faire l'objet d'une enquête publique menée parallèlement à l'enquête publique relative au PLU.

Le Conseil Syndical, après avoir entendu l'exposé de M. le Président,

A l'unanimité,

APPROUVE le nouveau projet de zonage d'assainissement de Vérel de Montbel, tel qu'annexé à la présente délibération.

CHARGE M. le Président de lancer la procédure d'enquête publique.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

A PONT DE BEAUVOISIN, le 26 novembre 2019

Le Président,

